

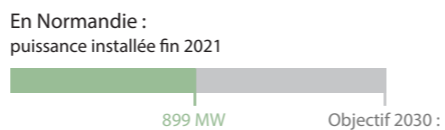
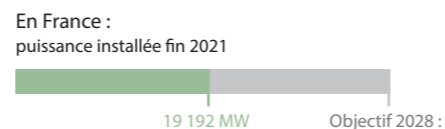
Pourquoi accueillir des éoliennes sur votre territoire ?

Le GIEC Normand alerte sur le fait qu'en 50 ans (1970-2020), la température annuelle de l'air moyenne a déjà augmenté de 1,8°C. Il s'agit d'un chiffre supérieur au réchauffement déjà observé en France (+1,7°C) et dans le monde (+1,1°C). De plus, à l'échelle nationale, le scénario tendanciel indique un réchauffement de +3,8°C à l'horizon 2100.

L'État français s'engage à réussir une transition vers un bouquet énergétique plus équilibré sur son territoire. Cela passe par une diversification du mix électrique français avec le développement d'un éventail d'énergies renouvelables (éolien, solaire, biomasse...) reconnues comme prédictibles, contrôlables et compétitives. En ce qui concerne l'énergie éolienne terrestre, le diagramme ci-contre montre les objectifs nationaux fixés à horizon 2028 par la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie.

Approuvé en 2020 par le Préfet de Région, le SRADDET Normand (Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires) mentionne des objectifs à la hauteur des enjeux climatiques :

L'objectif n°70 est de produire et stocker de l'énergie à partir de ressources renouvelables, et développer des réseaux adaptés. Ainsi, pour atteindre l'objectif régional de 1 800 MW raccordés en 2030, la puissance raccordée devrait être doublée d'ici là.



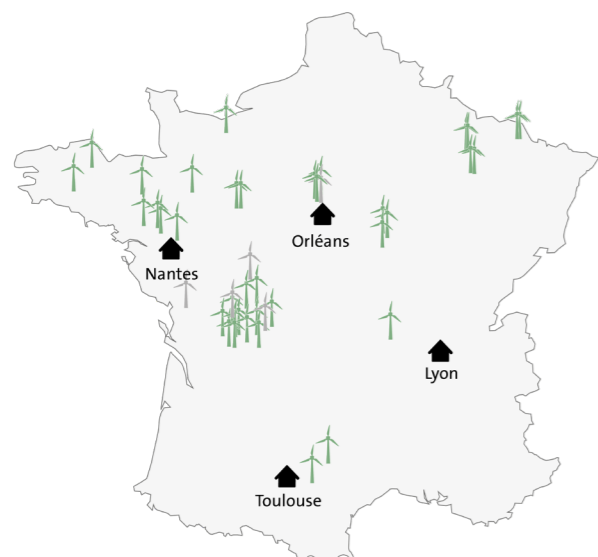
Un parc éolien présente de nombreux avantages pour votre territoire

- Source de retombées économiques, fiscales et locales.
- Source de diversification et d'indépendance énergétique.
- Production d'énergie propre à partir d'une ressource inépuisable.

Accueillir un projet éolien sur votre territoire, c'est être un acteur local de la transition énergétique et générer de l'activité et des revenus locaux.

ABO Wind en France

Avec son équipe de 150 personnes, ABO Wind développe des projets éoliens et photovoltaïques sur tout le territoire français depuis 2002.



38 parcs raccordés
193 éoliennes
401 MW

5 parcs en construction ou prêts à construire
57 MW

Contacts

Responsable du projet
Doniphan HIRON
Tél. : 06 74 96 93 85
doniphan.hiron@abo-wind.fr

Agence de Nantes
Immeuble Sky Home - 2, rue André Tardieu
44 200 Nantes

Directrice de la communication
Cristina Robin
Tél. : 05 34 31 13 43
cristina.robin@abo-wind.fr

ABO Wind
 www.abo-wind.com/fr

Projet éolien d'Autigny



Bulletin d'information - Mars 2023

Ce bulletin d'information a pour objectif de vous présenter notre démarche de développement d'un parc éolien sur le territoire de la commune d'Autigny.

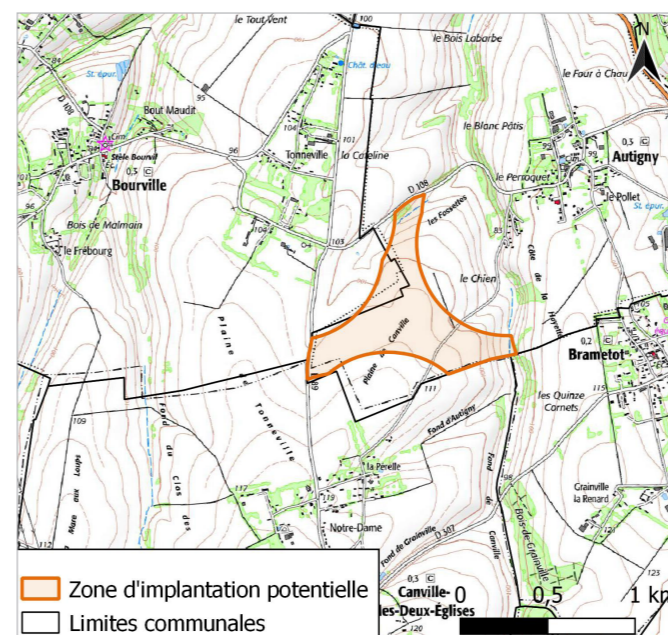
A vos agendas !



Un goûter d'information sera organisé par ABO Wind le lundi 24 avril dans les locaux de la mairie d'Autigny, aux horaires d'ouverture habituels (14h-19h). Cette rencontre sera l'occasion d'échanger au sujet du mât de mesure du vent situé sur la plaine de Canville et des études faune/flore actuellement en cours, ainsi que de discuter autour des conséquences du changement climatique en Normandie, et sur la transition énergétique en France (mix électrique).

Localisation du projet

La zone d'étude résulte d'une analyse du potentiel éolien à l'échelle de la Communauté de Communes Côte d'Albâtre en tenant compte des différentes contraintes techniques et environnementales du territoire. Les critères sont réunis pour envisager l'élaboration d'un projet de parc éolien :



- Une distance minimale de 500 mètres de toute habitation,
- Une bonne exposition aux vents dominants,
- Une compatibilité avec les procédures aéronautiques gérées par l'Aviation Civile et l'Armée de l'Air,
- Plusieurs accès envisageables sur la zone,
- La possibilité de raccordement électrique sur différents postes alentours,
- Aucune contrainte majeure liée à l'environnement ou à la réglementation.

La zone d'étude, en orange sur la carte, s'étend sur la partie sud-ouest de la commune d'Autigny, au niveau de la plaine de Canville : au sud de la route départementale D108, à l'est de la D89 et de part et d'autre de la route de Canville. Ce secteur permet d'envisager l'installation d'un parc de 3 éoliennes.

2021

- Préconsultation des administrations et institutions (Armée, Aviation civile, Météo France, Agence Régionale de Santé, etc.) : Aucune contre-indication rédhibitoire n'est émise par les administrations consultées.
- Premiers échanges avec la maire et les conseillers municipaux .

2022

- Rencontre des propriétaires fonciers et exploitants agricoles de la zone d'étude.
- Rencontre avec la Communauté de Communes Côte d'Albâtre.

Les prochaines étapes (dates prévisionnelles) :

2023

- Installation du mât de mesure de vent.
- Lancement des études (vent, biodiversité, paysage, acoustique...).

2024 - 2025

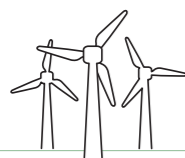
- Réception des analyses de la zone d'étude.
- Définition du nombre d'éoliennes, du modèle et de leur positionnement sur la zone.
- Constitution et dépôt du dossier de demande d'autorisation environnementale en Préfecture.

2026 - 2027

- Instruction de la demande par les services de l'Etat.
- Enquête publique.
- Autorisation Préfectorale.

2028

- Financement.
- Chantier de construction et de raccordement du parc éolien.
- Mise en service du parc éolien en vue d'une exploitation d'environ 20 à 25 ans.



La mesure du vent : un préalable à tout projet

Une analyse fine du gisement éolien est nécessaire pour adapter au mieux le projet à l'ensemble des contraintes techniques, environnementales et économiques.

Pour permettre de connaître la ressource en vent sur le site étudié, un mât est installé pendant environ 2 années, sur lequel sont disposés plusieurs appareils de mesure (anémomètres, girouettes, etc.) positionnés à diverses hauteurs.

Les données récoltées permettent d'établir un profil des vitesses, des directions et des fréquences des vents sur le site, quelles que soient les saisons ou les conditions météorologiques. Elles sont ensuite corrélées avec d'autres données mesurées via des satellites ou via des stations Météo France proches, afin d'obtenir les estimations les plus fiables possibles sur le long terme.

Ces données contribueront à déterminer le gabarit et le modèle d'éolienne le plus adapté au site, l'éloignement à prévoir entre les éoliennes pour limiter les turbulences dues aux effets de sillage, ainsi que la quantité d'électricité qui pourra être produite par les futures éoliennes.

Des systèmes d'écoute des ultrasons émis par les chauves-souris sont aussi disposés sur le mât. L'analyse de ces données permettra d'adapter le fonctionnement des éoliennes à l'activité des chauves-souris en altitude.

D'une hauteur de 140 mètres, le mât de mesure sera installé sur une parcelle agricole. Son montage se réalisera en seulement quelques jours. Tout d'abord, des plaques métalliques sont enterrées à l'aide d'une pelle mécanique, sur lesquelles s'accrocheront les haubans. Ensuite, des tronçons de mât en treillis métallique sont montés les uns après les autres à l'aide d'une potence homologuée et d'un treuil de sécurité.

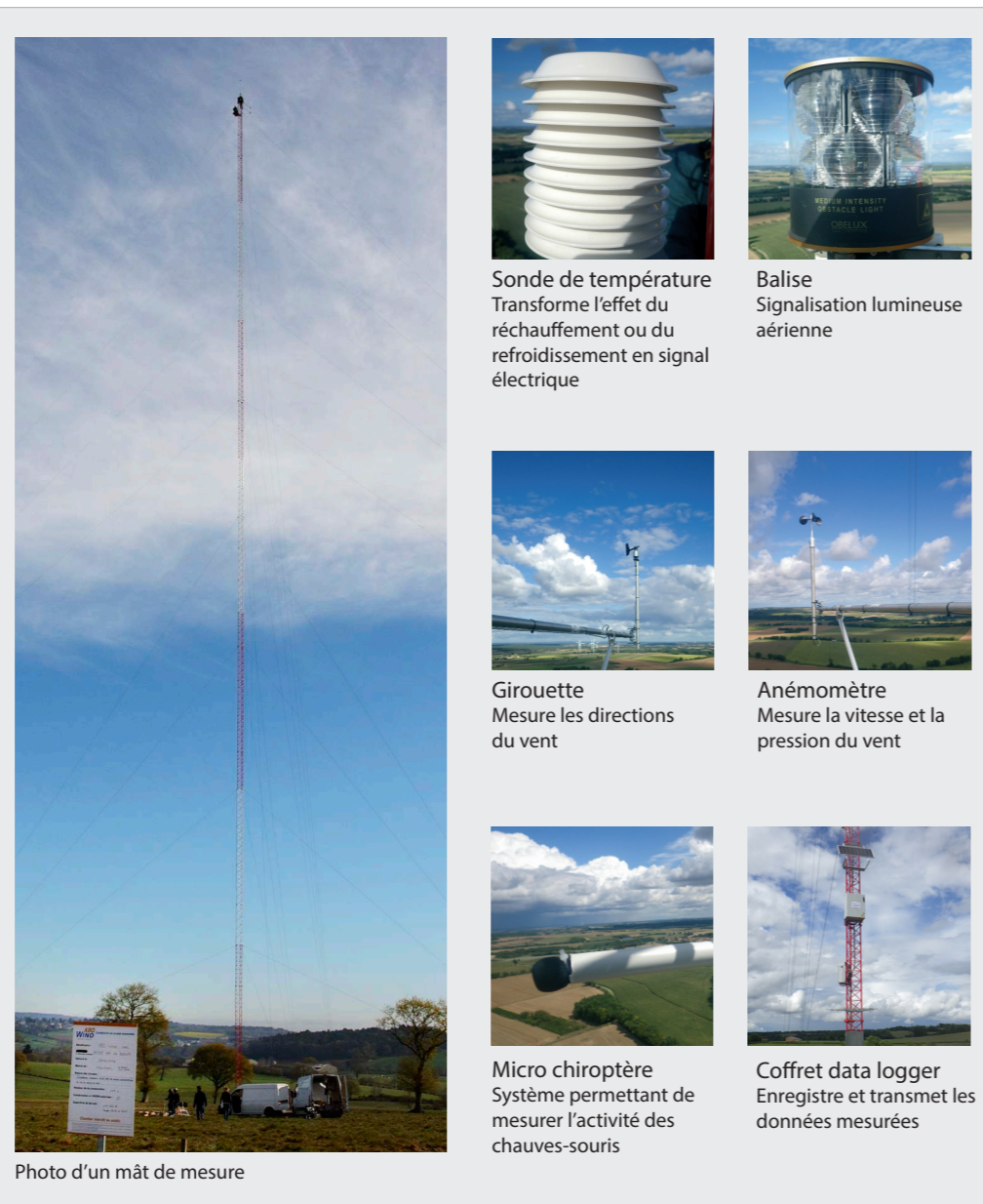


Photo d'un mât de mesure



Sonde de température
Transforme l'effet du réchauffement ou du refroidissement en signal électrique



Balise
Signalisation lumineuse aérienne



Girouette
Mesure les directions du vent



Anémomètre
Mesure la vitesse et la pression du vent



Micro chiroptère
Système permettant de mesurer l'activité des chauves-souris



Coffret data logger
Enregistre et transmet les données mesurées

Méthodologie de conception du projet

Fruit de deux années d'études et de concertation, un parc éolien se réalise après des études techniques, environnementales et paysagères approfondies. ABO Wind s'entoure de nombreux spécialistes pour travailler à l'élaboration et à la construction de ses parcs : bureaux d'études externes reconnus et indépendants, associations naturalistes, acteurs locaux, entre autres. Une équipe projet est constituée en vue de concevoir un projet adapté au territoire et à ses enjeux.



Vent

- Mesurer les vitesses, directions et fréquences de vent sur le site.
- Adapter les plans de bridages acoustiques selon les mesures de vent.
- Evaluer l'énergie produite par le parc.

Faune et Flore

- Réaliser un inventaire des espèces présentes et des différents milieux naturels.
- Adapter l'implantation des éoliennes en fonction des enjeux identifiés pour préserver les espèces et milieux fragiles.

Acoustique

- Établir un état initial de l'environnement sonore.
- Choisir l'éolienne adaptée.
- Définir les éventuels plans de bridages permettant de garantir la tranquillité des riverains dans le respect de la réglementation acoustique sur l'éolien.

Paysage

- Réaliser des photomontages pour visualiser le projet et comparer les différents scénarios d'implantation.
- Etudier les perceptions de l'implantation depuis les lieux de vie et depuis les sites patrimoniaux et touristiques.

Le choix du scénario, l'étude d'impacts et les mesures



A ce jour, l'emplacement, le nombre et le type d'éolienne ne sont pas encore connus. Les préconisations des bureaux d'étude et des services de l'Etat permettront de déterminer le meilleur scénario d'implantation possible.

Ensuite, selon la démarche Eviter-Réduire-Compenser, des mesures permettant de réduire et de compenser certains impacts résiduels pourront être définis localement, en concertation avec le territoire.

La communication tout au long du projet

ABO Wind a particulièrement à cœur d'apporter une information claire et transparente tout au long du projet. De cette bonne information naît une meilleure compréhension des tenants et aboutissants du projet. Cela se fait par la distribution de bulletins d'information, comme celui-ci, et par l'organisation de moments d'échanges directs avec ABO Wind.

Ces derniers auront pour objectif de répondre aux interrogations de chacun, de recueillir les remarques et d'apporter des précisions sur l'avancement du projet. Des actions de communications sont organisées à chaque étape clé du projet.

Le responsable du projet se tient également à votre disposition pour échanger sur ce projet. Ses coordonnées se trouvent en dernière page de ce bulletin.

De plus, une page web dédiée au projet est accessible depuis le lien suivant :

www.abo-wind.com/fr > Zone d'information > Nos projets > Normandie > Projet éolien d'Autigny